

Comité des pêches de la FAO, du 7 au 11 septembre 2026

Point 4 de l'ordre du jour : Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture et progrès réalisés dans la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et des instruments connexes

Remédier au déficit croissant de l'approvisionnement en poisson en Afrique: placer la pêche artisanale et l'aquaculture au cœur de la solution

Nous prenons note des conclusions présentées dans le document COFI/2026/2 et nous saluons la clarté avec laquelle les tendances sont exposées dans l'édition 2026 du *rapport « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture »* (SOFIA 2026). Nous remercions la FAO pour son suivi continu de l'évolution mondiale des pêches et de l'aquaculture.

Le rapport SOFIA 2026 identifie l'Afrique comme une région particulièrement préoccupante : bien qu'elle affiche les prévisions de croissance les plus élevées en matière de disponibilité totale de denrées alimentaires d'origine aquatique d'ici 2034, l'Afrique est la seule région où la disponibilité par habitant devrait diminuer en raison d'une croissance démographique rapide.

Ce déficit prévisionnel de l'approvisionnement en poisson n'est pas simplement une tendance statistique : il représente un risque systémique pour la sécurité alimentaire et doit donc être reconnu comme un défi stratégique majeur pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance à l'échelle du continent. Y remédier nécessite des systèmes de production halieutique durables plus solides aux niveaux national et régional, notamment par le biais de la pêche artisanale en mer et en eaux intérieures, complétée par une aquaculture artisanale durable.

Partout en Afrique, la pêche et l'aquaculture à petite échelle fournissent déjà de la nourriture, des emplois et des revenus à des millions de familles. Elles approvisionnent les marchés nationaux et régionaux, soutiennent les économies locales et apportent un soutien aux femmes et aux jeunes tout au long des chaînes de valeur de la pêche. Pourtant, malgré ce rôle central, leur contribution reste insuffisamment prise en compte dans les décisions politiques et d'investissement.

Nous pensons que, pour remédier au déficit halieutique croissant de l'Afrique, il faut passer de vagues engagements à des actions concrètes et mesurables. Les politiques et les investissements dans le secteur de la pêche doivent être évalués à l'aune de leur contribution à l'augmentation de la disponibilité durable de poisson pour les consommateurs africains, tout en garantissant les moyens de subsistance et les droits des communautés qui dépendent de ces ressources.

Les femmes, en particulier, jouent un rôle essentiel dans la transformation, la commercialisation et le commerce du poisson. Leur contribution doit être reconnue et se traduire par une participation effective à la gouvernance des pêches, ainsi que par la garantie d'un accès équitable aux infrastructures des lieux de débarquement, aux installations de transformation, au financement, à la formation et aux marchés. Les gouvernements et les partenaires au développement devraient être en mesure de démontrer en quoi les investissements dans la pêche et l'économie bleue profitent aux femmes travaillant dans le secteur de la pêche et renforcent leurs activités économiques.

Tout d'abord, les poissons propres à la consommation humaine doivent avant tout contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Nous sommes préoccupés par le fait que le rapport SOFIA n'accorde pas suffisamment d'attention au détournement croissant des poissons destinés à la transformation en farine et en huile de poisson, en particulier en Afrique de l'Ouest où les petites espèces pélagiques sont essentielles à l'alimentation locale et à la sécurité alimentaire. Le détournement de poissons comestibles des systèmes alimentaires locaux vers la transformation à des fins industrielles soulève de graves préoccupations. Cette préoccupation est conforme à l'article 11.1.9 du Code de conduite pour une pêche responsable, qui appelle les États à encourager la consommation de poisson destiné à la consommation humaine. Sur un continent confronté à une baisse de la disponibilité de poisson par habitant, il ne s'agit plus d'une question marginale, mais d'un enjeu politique stratégique : le poisson doit d'abord nourrir les populations.

Deuxièmement, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour réduire les pertes après capture et améliorer la valeur ajoutée. Trop de poissons sont encore perdus entre le débarquement et la consommation en raison d'infrastructures inadéquates, de l'absence d'installations de chaîne du froid, de mauvaises conditions de stockage et de capacités de transformation limitées. Les investissements dans les sites de débarquement, les infrastructures de stockage frigorifique, l'approvisionnement en glace, le transport et l'amélioration des techniques de transformation peuvent augmenter considérablement la disponibilité du poisson pour les consommateurs africains tout en améliorant les revenus des communautés de pêcheurs, en particulier ceux des femmes travaillant dans la transformation et le commerce du poisson.

Parallèlement, il convient d'accorder une plus grande attention au développement d'une aquaculture à petite échelle durable, en tant que pilier complémentaire des systèmes alimentaires africains. L'aquaculture à petite échelle peut contribuer à accroître l'offre locale de poisson, à diversifier les revenus et à renforcer la résilience, en particulier dans les zones intérieures et côtières. Avec un soutien adéquat, notamment l'accès à des intrants de qualité, au financement, à la formation et aux marchés, l'aquaculture à petite échelle peut apporter une contribution importante à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens de subsistance, tout en complétant, plutôt qu'en remplaçant, la pêche de capture à petite échelle.

Troisièmement, l'Afrique doit développer des marchés locaux et régionaux du poisson plus solides. Faciliter le commerce régional des produits de la pêche artisanale devrait devenir une priorité. Trop souvent, les barrières commerciales, les obstacles administratifs et la faiblesse des infrastructures limitent l'accès au poisson dans les différents pays et régions d'Afrique. Des chaînes de valeur régionales plus solides peuvent améliorer la disponibilité, l'accessibilité financière et la résilience de l'approvisionnement en poisson tout en générant davantage de valeur économique locale.

Cela doit aller de pair avec le renforcement de la création de valeur en Afrique. L'objectif ne doit pas se limiter à la capture du poisson, mais viser à créer des emplois décents, à augmenter les revenus et à conserver une plus grande part de la valeur au sein des économies locales grâce à la transformation, à la conservation, à la commercialisation et à la distribution.

Cependant, aucune de ces mesures ne portera ses fruits si l'on ne s'attaque pas aux pressions qui sapent la pêche artisanale. Les efforts visant à relever le défi de l'approvisionnement en poisson en Afrique doivent également s'attaquer aux pressions persistantes qui pèsent sur la

pêche artisanale, notamment la surexploitation des ressources, la concurrence inégale avec les flottes industrielles et la pêche INN.

Enfin, la gouvernance est essentielle. Les pêcheurs artisans et les travailleurs du secteur de la pêche doivent bénéficier d'un accès équitable aux ressources halieutiques et aux zones côtières dont dépendent leurs moyens de subsistance. Cela devrait inclure la mise en place de zones réservées à la pêche artisanale, effectivement contrôlées et protégées contre les incursions et la concurrence directe des flottes industrielles, ainsi que des accords de cogestion grâce auxquels les communautés de pêcheurs disposent d'un réel pouvoir de décision sur la gestion de ces ressources.

Compte tenu de ce qui précède, la mise en œuvre des Lignes directrices sur la pêche artisanale reste essentielle pour garantir que les réponses à l'épuisement des stocks halieutiques soient socialement justes et centrées sur les communautés. Cependant, plus de dix ans après l'adoption de ces Lignes directrices, la priorité doit de plus en plus être accordée à leur mise en œuvre. Les plans et stratégies nationaux peuvent fournir des cadres utiles, mais ils doivent se traduire par des actions financées, des responsabilités claires pour les administrations chargées de la pêche et des améliorations mesurables pour les communautés de pêcheurs. Les progrès devraient être évalués à l'aune de résultats concrets : les zones de pêche réservées sont-elles effectivement protégées contre les incursions industrielles ? Les communautés exercent-elles un pouvoir réel grâce à la cogestion ? Les femmes travaillant dans le secteur de la pêche ont-elles accès aux infrastructures, au financement et à la prise de décision ? etc. La FAO et ses États membres devraient donc placer la mise en œuvre et la responsabilisation au cœur de la prochaine phase des Directives sur la pêche artisanale.

En conclusion, le déficit croissant de l'approvisionnement en poisson en Afrique doit être reconnu comme un enjeu stratégique. Pour y remédier, il faut donner la priorité au poisson destiné à la consommation humaine directe, réduire les pertes après récolte, promouvoir la valeur ajoutée, renforcer le commerce régional et garantir un accès équitable aux ressources halieutiques. Le véritable défi pour l'Afrique n'est pas seulement de produire davantage de poisson, mais de veiller à ce qu'une quantité suffisante de poisson parvienne à un nombre suffisant de personnes. La pêche artisanale et l'aquaculture doivent donc être placées au cœur de systèmes alimentaires qui accordent la priorité à la consommation locale, à des moyens de subsistance décents, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à la nutrition.